

INTENSIFICATION, PRODUCTIVITÉ ET DIVERSITÉ DES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE BOVINS 1938 - 1980

Charolais et Bretagne

Jean CAVAILHES

Communication présentée au colloque « Diversification des Modèles de Développement Rural »

RÉSUMÉ

Avec la spécialisation des régions agricoles, l'espace devient un élément important pour l'analyse des différenciations sociales. Dans une optique pluridisciplinaire, et à un niveau macro-régional, l'auteur compare l'évolution de la Bretagne et du Charolais en privilégiant les indices de productivité et d'intensité.

Dans le Charolais, le système de production s'est extensifié, tout en restant économiquement performant ; ce modèle herbager-allaitant extensif a été conforté par le « bloc social » dominant (marchands de bestiaux, sélectionneurs, grands fermiers et propriétaires fonciers).

Le « modèle breton », au contraire, qui se caractérise par l'intensification du foncier et par une augmentation de la productivité du travail s'est développé dans un cadre social différent : la convergence des idées entre agriculteurs moyens de la J.A.C. (Jeunesse Agricole Chrétienne) et les groupes agro-alimentaires ayant soudé ces acteurs sociaux, pourtant si différents.

SUMMARY

With specialization of agricultural regions, space becomes an important element in the analysis of social differentiations. In a multidisciplinary perspective, and at a macro regional level, the author compares the evolution of Brittany and « Charolais » favouring productivity and intensity index.

In « Charolais » the production system has become relatively more extensive, remaining however economically performing ; this extensive cow-milk pattern was comforted by the dominating : social block (cattle trader, selectionners, big farmers and land owners).

The Brittain pattern)

RESUMEN

Con la especialización de las regiones agrícolas, el espacio se transforma en un elemento importante para el análisis de las diferenciaciones sociales. Dentro de un enfoque pluridisciplinario, y a un nivel macro-regional, el autor compara la evolución de la Bretaña y del Charolais, privilegiando los índices de productividad y de intensidad.

En el Charolais, el sistema de producción se ha hecho intensivo, manteniéndose a un nivel económico eficiente ; este modelo forrajero-lechero extensivo, ha sido confortado por el « bloque social » dominante (ganaderos, agricultores importantes y grandes propietarios).

El « modelo breton » al contrario, que se caracteriza por la intensificación del uso del suelo y las ganancias de productividad en el trabajo, ha sido desarrollado en un marco social diferente : una convergencia entre agricultores medianos de la J.A.C. (Jovenes Agricultores Católicos) y grupos agro-alimentarios ha juntado a estos actores sociales, sin embargo tan diferentes.

MOTS CLÉS : organisation sociale, organisation professionnelle, développement rural, système d'élevage, France, Bretagne

L'éclatement du système de polyculture-élevage a produit une séparation entre régions agricoles elles-mêmes, ainsi que de nouvelles modalités de concurrence entre groupes sociaux, avec une accélération de la décomposition de certains d'entre eux. Par exemple le « modèle breton » s'oppose au « système charolais » plus extensif, les zones de montagne deviennent des « régions en difficulté », le système laitier lorrain diverge profondément de ceux du Grand Ouest, les productions porcines se concentrent sur une poignée de départements.

L'objectif de cet article sera de montrer, à partir de l'exemple du Charolais et de celui de la Bretagne, comment s'opère la diversification (1) des dynamiques agraires régionales en longue période.

(1) En employant le terme de « diversification », je me réfère ici aux catégories économiques de rentes différentielles ou institutionnelles, et d'économies d'échelle internes ou externes qui me semblent être les concepts les plus adéquats.

Ce sont quelques-unes de ces **liaisons entre les variables « systèmes agraires » ou « systèmes d'élevage », espace, différenciations sociales** qu'il s'agit d'étudier ici à partir de l'exemple des régions d'élevage bovin (2).

I — HYPOTHESES ET METHODES.

Cette recherche qui porte sur l'évolution comparée des régions d'élevage bovin depuis 1938 repose sur quelques hypothèses simples. On note tout d'abord un **phénomène de spécialisation régionale**, visible par exemple au

(2) S'agissant d'une recherche en cours, il faut considérer que les résultats en sont provisoires, les conclusions formulées encore en termes hypothétiques. Les travaux sont menés par J. BONNEMAIRE, zootechnicien à l'ENSSAA, C. RAICHON, ingénieur à l'INRA-SAD, et moi-même, avec la collaboration de divers spécialistes des régions étudiées et, sur le plan technique, de F. DELAMARCHE, ENSSAA. Je dois beaucoup à P. DAUCE, à qui j'emprunte ici les conclusions d'un article rédigé pour les « Cahiers d'Economie et de Sociologie » (à paraître).

niveau géographique du département dans la série des Comptes départementaux de l'agriculture BONNIEUX, FOUET et RAINELLI (INRA-RENNES). Par ailleurs, avec l'éclatement du modèle de polyculture-élevage, on assiste à **une tendance à l'homogénéisation interne** des exploitations de chaque région, autour d'un système de production type et d'une taille standard.

Certes, la séparation spécialisation externe - homogénéisation interne est volontairement faite au couteau, pour montrer qu'il y a un **déplacement du niveau pertinent d'analyse des différenciations sociales** : il y a un demi-siècle ou un siècle il fallait étudier le conflit entre les coqs de village, les notables ruraux et les métayers ou les paysans parceliaires semi-proétaires ; aujourd'hui les oppositions entre régions sont au moins aussi pertinentes. La raison de ce déplacement est évidemment à rechercher dans l'unification du marché national (voire européen) des produits agricoles, qui met en concurrence des régions et des productions jusque là protégées par les difficultés de transport. Les révolutions dans les transports (chemin de fer, transports maritimes, transports frigorifiques, etc.) ont joué, et jouent encore, un rôle premier pour unifier ces marchés.

L'espace devient un **élément important pour l'analyse des différenciations sociales** et, à certaines étapes de l'analyse, l'assimilation d'un niveau géographique déterminé à une ferme unique est une simplification acceptable pour comparer entre-elles des unités spatiales.

Dans les processus de spécialisation des régions, tout se passe comme si l'on assistait à la mise en œuvre de **dynamiques de développement agraire**, conçues sur le moyen ou long terme. Ces dynamiques supposent un certain équilibre des rapports de force entre classes et couches sociales d'où émerge la domination de l'un des acteurs ou, plus souvent, d'un bloc social qui scelle l'alliance de groupes dominants et organise la cohésion de l'ensemble en promouvant l'acceptation par les groupes dominés de la relation de domination.

Ce bloc social met en œuvre le développement de la stratégie agricole et rurale qui correspond au mieux à la défense de ses intérêts économiques (maintien d'un mode de partage du surproduit social qui l'avantage) et sociaux (maintien de son hégémonie). Cette stratégie opère dans le cadre des contraintes du milieu naturel (climat, pédologie, pentes,...), de l'organisation des paysages ruraux au sens où l'entendait Marc BLOCH, des caractéristiques et limites des modèles techniques de production (fonctions de production accessibles dans un état donné des techniques et du matériel biologique), d'une organisation économique de l'espace et des marchés (économies d'échelle externes, rentes différentielles ou de monopoles, bassins et circuits commerciaux,...) et enfin d'une organisation sociale et politique de l'espace.

Bien entendu tous ces éléments sont interactifs et agissent tour à tour comme causes et produits de la stratégie de développement agraire pratiquée. L'énumération qui vient d'en être faite n'a pas pour raison d'être de préjuger du mode d'articulation de ces variables. Elle correspond seulement à un mode d'exposition commode pour montrer deux choses.

1 - D'abord l'interdisciplinarité que suppose notre approche. Les disciplines techniques, économiques et sociologiques doivent être mobilisées pour concourir à l'explication d'une réalité complexe. Cela implique que, **l'une de ces disciplines** soit placée **en position dominante** afin d'organiser l'unité du discours. C'est **l'économie** qui remplit ici cette fonction.

2 - Ensuite que l'étendue de l'unité d'espace qui servira de particule élémentaire au raisonnement ne saurait être trop étroite. Si l'organisation sociologique de l'espace peut se raisonner à l'échelle du village, les données du milieu naturel à celle du terroir et les modèles techniques de production à celle de l'exploitation agricole, on sait bien que d'autres analyses imposent un niveau macro-régional : le fonctionnement des filières et des marchés (les bassins laitiers, les circuits de la viande bovine, etc.), le travail agricole (bassins d'emploi, constantes régionales des variables démographiques, etc.), les systèmes politiques (il y a une concentration de pouvoirs institutionnels au niveau des départements ou régions de programme), etc., supposent une étude à un niveau petite région agricole, département, grande région agricole, région de programme. Il a été décidé ici de privilégier **l'échelon départemental**, tout en faisant des incursions au niveau de grandes régions pluridépartementales (Charolais, Bretagne, Normandie herbagère,...) ou bien en dirigeant des coups de loupe sur quelques petites régions agricoles.

Observons qu'entre l'homogénéité intra-régionale que suppose l'assertion « un département = une ferme » et l'hypothèse d'une cohésion sociale organisée autour d'un bloc social dominant, il existe une contradiction, puisque le deuxième terme suppose une lutte de classe incompatible avec un espace homogène. Cette contradiction n'est pas celle du discours, mais de la réalité elle-même. C'est en effet en termes de dialectique entre la lutte de classe intra-régionale et les disparités inter-régionales qu'il convient d'analyser l'évolution des systèmes agraires, en ajoutant, comme nous le verrons plus loin, la dialectique des filières de transformation-commercialisation.

Les phénomènes de rentes (différentielles, de monopole) et d'économies d'échelle (internes ou externes), les formes « d'échange inégal » sont les acteurs économiques principaux de cette dialectique, dont l'enjeu est l'appropriation du surproduit agricole. Le lecteur aura compris que c'est une analyse en termes marxistes qui est sous-jacente ici. La situation de la **productivité du travail est alors un indicateur privilégié**, tant pour comprendre la stratégie des blocs sociaux régionaux que pour analyser les disparités inter-régionales et l'articulation entre ces deux niveaux. La productivité du travail détermine en effet le niveau relatif des prix, donc les revenus et, par conséquent, pour une propension à épargner donnée, l'investissement. Mais l'accumulation dirige l'évolution de la productivité relative du travail, donc les capacités de reproduction élargie. Cette chaîne causale productivité - prix - revenus - investissements - productivité est un condensé un peu simpliste issu de la théorie de la valeur-travail, mais, sans qu'il soit possible de l'enrichir comme il conviendrait ou même de s'y attarder plus avant ici, elle constitue la charpente du raisonnement économique de cette recherche.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que la matière première utilisée est fournie par des **séries chronologiques** (1938-1955-1970-1980) de la statistique agricole annuelle du Ministère de l'agriculture, enrichies par des données issues des R.G.A., et qui permettent de calculer **divers indices d'intensification ou de productivité** : intensité des terres ou du cheptel vif (UGB herbivores par ha de SFP, production en volume ou valeur par UGB, etc.), productivité du travail en volume, en production finale, en valeur ajoutée. La banque de données informatisée qui réunit ces données et résultats est constituée au niveau départemental, et elle sera bientôt enrichie par l'introduction des mêmes variables pour une centaine de petites régions agricoles.

L'état d'avancement des travaux ne permet pas encore de commenter les résultats relatifs à chacune des principales régions d'élevage bovin. Il est donc nécessaire de se centrer sur une des régions à partir de laquelle on peut illustrer la logique du raisonnement que nous visons à produire. Il s'agira de la région d'élevage charolaise caractérisée par un système allaitant herbager extensif. Des comparaisons avec la Bretagne seront faites, à partir de la synthèse des travaux de P. DAUCE (à paraître dans « Cahiers d'Economie et de Sociologie », INRA, 1986).

II — CHAROLAIS

1) L'évolution de la productivité et de l'intensité en charolais.

Une mise en valeur extensive des terres.

Déjà en 1938 les départements de la région charolaise (Allier, Creuse, Nièvre, et Saône-et-Loire) sont plus extensifs que la moyenne des départements d'élevage bovin (0,72 UGB par hectare de SFP, contre 0,78 en moyenne). Le changement en Charolais stagne jusqu'en 1955 et par la suite il progresse bien moins vite qu'en moyenne, si bien qu'il arrive en 1980 à peine à 0,91 UGB par hectare de SFP, alors que la moyenne nationale est de 1,16. Les progrès ont donc été extraordinairement lents : le gain en quarante ans n'est que de 27 %.

La « révolution fourragère » dont les agronomes de l'après-guerre ont été les chantres lyriques semble donc ne s'être pas produite en Charolais ; d'ailleurs la part des prairies naturelles dans la SFP s'est accrue tout au long de la période, les fourrages cultivés régressant et l'ensilage n'étant (tout au moins jusqu'à la fin des années 1970) introduit qu'à dose homéopathique.

Une mise en valeur extensive du cheptel.

La productivité du troupeau est plus difficile à étudier que celle des terres, mais si l'on adopte le critère de la production finale en volume par UGB (kilos de viande ou de lait, évalués à partir de leur valeur), la conclusion est la même que pour les ressources fourragères. C'est en région charolaise que les résultats sont les plus mauvais en 1980 (il en est de même pour la production en valeur, francs produits par UGB).

Entre 1938 et 1955, alors que la production nationale laitière progresse d'un tiers, le nombre de mères charolaises des quatre départements stagne, et les animaux

sont vendus plus âgés, les qualités génétiques s'améliorant relativement plus lentement : il n'est donc pas étonnant que la productivité du troupeau se dégrade durant cette période. Il est vrai qu'elle était remarquable à l'origine, le Charolais étant une bête déjà bien sélectionnée et élevée dans des conditions meilleures qu'ailleurs. Mais cet atout de départ n'a pu être conservé. Malgré un rajeunissement des animaux vendus après 1955, qui améliore la production en volume par UGB, la dégradation intervenue dès 1938-1955 se poursuit jusqu'en 1980.

L'évolution du prix de la viande bovine, plus favorable que celui du lait ou des autres viandes, permet de compenser en partie cette perte de compétitivité, tout au moins jusqu'en 1970.

Il n'en reste pas moins que, sur l'ensemble de la période, c'est la région charolaise qui a le plus extensifié terres et cheptel. Partie d'une situation moyenne en 1938, elle se retrouve parmi les départements les plus extensifs en 1980. En fin de période en effet, le Charolais a une production herbivore par hectare de SFP trois fois plus faible qu'en Bretagne, plus de deux fois plus faible qu'en Normandie, des deux tiers inférieure à celle des Alpes, de la Franche Comté ou des Pays de Loire.

Des données techniques expliquent ces mauvais résultats : peu d'éléments fertilisants sur les prairies, un pâturage libre ou peu organisé, peu d'ensilage, des gains génétiques limités par des performances déjà remarquables en début de période et une sélection difficile (monte naturelle, contrôle de performance plus complexe et marge de progrès plus faible qu'en spéculation laitière), un mode d'alimentation traditionnel pour rester conforme au cycle de pousse de l'herbe et à la lenteur du développement physiologique de l'animal. D'où viendraient les gains de productivité techniques ?

On pourrait alors conclure, un peu vite, à l'archaïsme, sinon à l'anachronisme dans une France agricole bouleversée depuis quelques décennies par d'intenses transformations. Ce serait une erreur profonde.

Des gains de productivité du travail importants.

Car en termes de productivité du travail, le tableau n'est pas aussi noir. Or si le niveau technique est important, c'est bien en définitive de la situation économique que vont découler **les possibilités de reproduction des exploitations** et du système lui-même.

Exprimé en UGB par travailleur masculin, la productivité technique du travail s'est accrue de 255 % de 1938 à 1980 pour la région charolaise, le gain moyen des régions d'élevage étant de 270 % : la différence est négligeable. Les gains sont un peu moins rapides qu'en Bretagne ou dans l'Est, un peu plus qu'en Pays de Loire ou Normandie.

Mais les UGB n'étant pas la production finale, il vaut mieux adopter un critère de productivité brute du travail (production finale par travailleur masculin) pour mesurer la situation économique relative du système charolais. Compte tenu de la mauvaise productivité technique du troupeau dont on a déjà parlé, la situation est un peu plus mauvaise, le Charolais n'arrivant qu'avant le Limousin, les Alpes et le Massif Central, et étant devancé par les autres régions à spéculations bovines dominantes.

Cependant là aussi la baisse est de faible ampleur et elle est compensée en partie par « l'effet de prix » précédemment signalé. La décennie 1970-1980 est même marquée par un rattrapage et par un second « effet de prix » : la crise agricole contemporaine est marquée par un renchérissement des consommations intermédiaires, qui pénalise lourdement les régions les plus « productivistes », mais épargne relativement les régions extensives qui utilisent peu ces moyens de production. En termes de valeur ajoutée par travailleur masculin, la région charolaise a profité de cet atout pour améliorer ses performances économiques durant cette période.

Dans le Charolais l'extensivité technique n'entraîne donc qu'un léger handicap de productivité du travail, qui s'est trouvé compensé une première fois par un « effet de prix des produits » entre 1955 et 1970, conduisant à une productivité brute (en valeur) de bon niveau, puis une seconde fois par un « effet de prix des facteurs de production » entre 1970 et 1980, aboutissant à une valeur ajoutée par travailleur acceptable.

Un modèle atypique, mais performant.

La conclusion techniciste en termes, d'archaïsme doit donc être tempérée par l'analyse économique d'une productivité plutôt bonne, ce qui transforme les données du problème : **à la place d'une problématique du retard, ou de la résistance à l'innovation, il faut penser le « système Charolais » comme un modèle cohérent et parfaitement rationnel, qui vise à l'obtention d'une bonne productivité du travail** par l'utilisation extensive des autres facteurs de production, terre et cheptel vif.

Certes ce modèle s'oppose au choix d'une intensification foncière, comme ce qui a souvent prévalu ailleurs, et en particulier dans le Grand Ouest, un peu comme un système de ranch s'opposerait à une agriculture de jardinage, mais cela ne saurait suffire pour le condamner.

Mais le point faible de ce système se situe au niveau du capital, l'extensivité des terres et du cheptel étant synonyme d'une faible production finale par unité de capital (ou d'un fort coefficient de capital), et d'une faible valeur ajoutée ramenée au capital. On constate en effet un faible rendement du capital (production agricole finale par unité de capital), et une dégradation entre 1970 et 1980, résultat prévisible de la légère extensivification technique du cheptel et des terres durant cette période. C'est à ce niveau que se situe la limite essentielle du « système charolais ».

2) Les acteurs sociaux du système Charolais.

Les marchands de bestiaux,...

Les marchands sont des artisans et leurs entreprises sont familiales : c'est ce qui permet de comprendre leur stratégie. La taille de l'entreprise est ici nécessairement limitée (le savoir-faire, qui est ici un savoir-acheter, ne se délègue pas), et il est donc difficile de capitaliser dans la branche. L'agriculture constitue le secteur qui semble être le terrain d'accumulation privilégié : la synergie embouche-négoce incite à acheter des prés, avec les profits de l'activité commerciale. Le terme de cette évolution pouvant être la sortie de la branche commerce.

L'accès à la profession est plus facile que pour bien d'autres métiers : il nécessite peu de capital initial et les successions familiales sont peu fréquentes (45 % de cas en Saône-et-Loire). On peut donc espérer « faire fortune » en passant d'un statut d'éleveur moyen à celui de marchand de bestiaux. Ce dernier privilégie généralement tout d'abord sa stratégie commerciale pour asseoir sa position, puis, peut être au bout de deux générations ou trois, redevenant agriculteur sur les centaines d'hectares qu'il a accumulées.

Ce système artisanal de mise en marché donne aux négociants leur force (car leur efficacité économique est réelle), en même temps qu'il explique leur volonté de maintien de ce circuit de la viande et du mode d'élevage qui lui correspond face aux formes modernes et concentrées de commercialisation.

..., Les sélectionneurs,...

Ils constituent souvent un autre sommet de la hiérarchie sociale charolaise ; certes quelques-uns d'entre eux sont de petits sélectionneurs, qui cherchent à mieux employer une force de travail abondante avec une production exigeante en temps, et ceux là n'accèdent pas au marché de l'exportation, ou même à celui des étables inscrites, devant se contenter de ventes aléatoires de reproducteurs, insuffisantes pour leur permettre de prétendre à la rente de monopole du livre généalogique. Mais à côté de ces petits sélectionneurs (qui peuvent cependant espérer devenir grands), existent de « grandes familles » de la sélection charolaise.

Ce sont ces derniers qui ont une grosse assise foncière, une famille renommée, qui obtiennent les prix dans les concours, monopolisent le marché de l'exportation (aujourd'hui nettement moins rémunérateur qu'entre 1965 et 1974), et donc bénéficient de la rente importante qu'il procure. Etant très attachés à défendre leurs privilèges ils ont profondément marqué la stratégie agricole de la région.

... Et les grands fermiers,...

Les grandes exploitations n'achètent guère de terres et leur surface stagne souvent. Pourtant ce sont elles qui bénéficient le plus de mutations à titre gratuit, car on hérite plus dans ces familles riches que chez les paysans moyens. La croissance des grandes exploitations est limitée, et l'on assiste même parfois à une déconcentration foncière.

L'explication de ce comportement est simple : **la taille de la famille** (de plus en plus souvent réduite au couple) **limite la taille de l'exploitation**, interdisant une croissance qui ne pourrait se faire que par un recours au salariat, sans que les économies d'échelle réalisables ne le justifient. C'est donc un autre type de croissance qui sera mis en œuvre : installation de plusieurs enfants par l'acquisition d'une seconde exploitation, ou investissement dans des formations longues, ou bien encore placement extraverti de l'épargne.

Par exemple on constate que l'ensemble des agriculteurs de l'Auxois ont une stratégie patrimoniale plus affirmée que la moyenne des agriculteurs français. C'est ce que montre l'étude de leur revenu fiscal : le capital constitue la première source de revenu non agricole (avant le

travail ou les retraites), et le patrimoine correspondant doit être compris entre le tiers et la moitié des fonds propres agricoles : il y a bien une stratégie rentière qui distingue les éleveurs de cette région, et elle est en particulier bien affirmée pour les plus aisés d'entre eux.

Ces éleveurs aisés, cultivant souvent une cinquantaine d'hectares en Charolais de Saône-et-Loire, près de cent en Auxois et nettement plus en Nivernais, étaient eux aussi opposés à l'adoption d'un modèle breton, qui est adapté à des structures d'exploitation plus exigües, et qui aurait donc remis en cause la place de ces grandes exploitations et les avantages économiques qu'elles tirent de leurs structures ; sans parler du « mode de vie » des éleveurs charolais s'accommodant mal du surcroît de travail que cela aurait impliqué.

... *Constituent un bloc social,...*

Grands sélectionneurs, marchands, grands fermiers, avec les grands propriétaires fonciers auxquels ils s'identifient parfois, **constituent des groupes objectivement alliés**, car tous ont intérêt au maintien du « système charolais », qui leur procure des rentes de monopole, des rentes différentielles, des rentes de savoir-faire, des rentes foncières. Entre eux existent mille liens familiaux ou politiques et autour d'eux gravitent des notaires, vétérinaires, experts agricoles, qui constituent le « grand monde » du Charolais.

Dans l'adoption d'un modèle plus intensif, de type breton, ils avaient beaucoup à perdre : l'intensification se pratique mieux sur des exploitations moyennes, à la force de travail abondante, que sur de grandes unités ; elle implique souvent des changements de race ou des croisements qui menacent les rentes monopolistiques des sélectionneurs ; il est aussi nécessaire de cultiver les prairies, alors que la rente des prés naturels est supérieure à celle des terres labourables. Enfin un modèle intensif aboutit à la production en lots d'animaux homogènes, qui ne correspondent guère au savoir-faire marchand des négociants. **Soucieux de défendre leurs rentes**, ces groupes sociaux se sont donc opposés, parfois violemment mais le plus souvent par la persuasion, au cours dominant de la politique d'élevage.

Ils ont su imposer une unité sociale aux autres groupes d'éleveurs, en particulier parce qu'il existe des possibilités de mobilité sociale et que l'espoir, même illusoire, d'une ascension, est un puissant facteur de cohésion, d'acceptation du statut quo.

... *Pour promouvoir un modèle herbager-allaitant extensif.*

Le « bloc social » dominant la société charolaise ne pouvait se reconnaître dans la « révolution agricole » des années soixante, portée par les jacistes et le CNJA de l'époque, et se traduisant par une spectaculaire intensification, porteuse de gains de productivité. Ses privilèges auraient en effet été remis en cause par l'adoption d'un tel modèle, **et il a eu la force économique d'imposer une autre stratégie, plus conforme à ses aspirations** car elle permet le maintien de sa position dominante : ni la rente foncière de l'emboucheur ou du propriétaire, ni la rente de monopole du sélectionneur, ni la rente différentielle II des grands fermiers, ou la position commerciale du négociant ne sont menacés (tout au moins dans le court terme) par le choix d'une extensification du système

herbager-allaitant, alors que ces positions économiques pourraient l'être avec les systèmes de production pratiqués en Bretagne ou dans les Pays de Loire.

III — LA BRETAGNE, OU L'ANTI-CHAROLAIS.

1) Le « modèle breton »

Le « modèle breton » a permis des gains de productivité considérables, grâce à un ensemble d'innovations techniques insufflées dans l'agriculture par des appareils d'encadrement technique en synergie avec d'autres acteurs de la société agraire que ceux rencontrés en Charolais.

La surface fourragère en Bretagne occupe une part croissante de la SAU (de 55 % en 1938 à 76 % en 1980), et elle est de plus en plus constituée de fourrages cultivés, qui passent de 40 % à 75 % de la SFP entre ces deux dates.

L'intensification des terres, mesurée par le ratio nombre d'UGB herbivores par hectare de SFP, était déjà très poussée dans la Bretagne de 1938 : le chargement moyen des quatre départements était de 45 % supérieur à celui de l'ensemble des 38 départements français à spéculations bovines dominantes (1,13 contre 0,78). C'est là le résultat d'un « premier mouvement d'intensification qui s'est réalisé à partir de 1850 avec la mise en place de ce que l'on appelle la première révolution agricole : le système depolyculture-élevage » (les citations de ce paragraphe sont toutes extraites de l'article cité de P. DAUCE). A cause de « cette orientation spécifique /qui/ entraîne une relation particulière, plus intensive, de l'agriculture bretonne au sol », les gains de productivité des surfaces fourragères vont se poursuivre, pour aboutir en 1980 à un chargement de 1,5 UGB/ha de SFP.

On peut se demander le pourquoi de cette « prédisposition aux formes d'intensification ». P. DAUCE répond que, compte tenu de la pression démographique, « il s'agit donc avant tout, sur des exploitations exigües, de tirer le maximum du sol, et c'est ce que permet l'application d'un système de polyculture-élevage conduit jusqu'au bout de la logique ».

Malgré la faible taille des exploitations la productivité du travail progresse elle aussi à un rythme record : si le nombre d'UGB totales par travailleur masculin était en Bretagne légèrement au-dessous de la moyenne nationale en 1938, il dépasse de plus d'un tiers cette moyenne en 1980, et ce sont trois départements bretons qui arrivent en tête de l'ensemble des départements français. C'est que la croissance difficile à réaliser dans l'espace comptenu du manque de terres s'est opérée par une nouvelle intensification et par l'introduction du « hors sol » avicole ou porcine. Le lait, le porc et l'aviculture ont été ici les spéculations les plus encouragées par les techniciens, les plus préconisées par les responsables politiques ou professionnels.

Le lait, les volailles et les porcins étant les productions animales pour lesquelles les gains techniques ont été les plus importants, il n'est pas étonnant que la Bretagne, qui se détache déjà par le nombre d'UGB par travailleur et par son chargement, arrive systématiquement en tête pour

tous les critères de productivité. La production finale herbivore par hectare de SFP est de deux tiers supérieure à la moyenne des départements bovins en 1938, la production finale animale par travailleur masculin dépasse elle aussi la moyenne des 2/3, et la P.A.F. par travailleur masculin de plus de 40 %. Quant à la P.A.F. par hectare de SAU, elle est le double de celle réalisée en moyenne dans les régions bovines.

Il n'y a guère que pour le ratio valeur ajoutée par P.A.T. (Personne-Année-Travail) que la Bretagne se trouve en 1980 en dessous de la moyenne, et après l'Est, les Pays de Loire, le Charolais, la Normandie et la Franche-Comté. Les raisons en ont déjà été évoquées à propos du Charolais : le poids des consommations intermédiaires y est énorme (entre 63 et 73 % de la PAF en 1980, selon les départements), et leur renchérissement a donc frappé de plein fouet cette agriculture très « productiviste ».

La « deuxième révolution agricole » s'est tout d'abord opérée en Bretagne dans le cadre du système de **polyculture-élevage** « par l'introduction de nouvelles variétés et de nouvelles plantes, l'encouragement à de nouvelles méthodes de culture (prairies temporaires), l'accroissement de la fertilisation, une utilisation plus rationnelle des ressources fourragères ; les productions animales, sur lesquelles on intervient peut-être un peu moins directement, se trouvent par contre-coup bénéficiaires de cette intensification fourragère. L'association culture-élevage se voit ainsi sur chaque exploitation dotée de liens plus forts et d'une plus grande efficacité, et l'exploitation familiale polyvalente modernisée est alors pour tous le modèle de référence ».

La rupture, toujours selon P. DAUCE, intervient autour des années 1965, et le « modèle breton » sous ses aspects modernes va alors s'imposer. Après l'exemple précurseur de la production de plants de pommes de terre, se développe une aviculture intensive, en rupture avec le cadre de la polyculture-élevage : l'atelier avicole est « totalement déconnecté du reste de l'exploitation », ce qui conduit à « deux modes de production indépendants, sinon antagonistes ». Il fonctionne sous la houlette des coopératives ou des maisons d'aliments du bétail. Après la crise de surproduction de poulets en 1963-64, qui oblige les fabricants d'aliments du bétail à chercher de nouveaux débouchés, ce sont les secteurs laitiers et porcins qui se trouvent atteints par ces formes nouvelles d'organisation.

« C'est la mise en place du modèle agricole breton, fondé sur une intensification très poussée de quelques productions animales, le recours généralisé aux moyens de production achetés à l'extérieur de l'exploitation, l'insertion totale dans les circuits d'échange marchands, tout en conservant des structures d'exploitation apparemment modestes, fondées sur le travail familial ».

2) La configuration sociale en Bretagne.

« Les particularités du secteur agricole breton s'expliquent notamment par :— L'isolement prolongé de la société rurale, joint à une pression démographique élevée, qui entraîne des installations nombreuses sur de petites exploitations jusque vers 1960.— La mise en place ancienne et le maintien d'un système de production diversifié qui ne préjuge pas des spécialisations ultérieures et prédispose à l'intensification.— Une forte imprégnation

religieuse qui permet en même temps l'expression d'aspirations personnelles dans une démarche collective.— Une concentration foncière modérée qui n'entrave pas totalement l'émergence d'innovateurs et de leaders à partir de la petite et moyenne agriculture.— L'absence de tradition industrielle en matière agro-alimentaire qui laisse le champ libre à toute initiative venant des firmes ».

IV LES DIFFÉRENCES ENTRE BRETAGNE ET CHAROLAIS.

En Bretagne tout d'abord, peu de grands fermiers défendant leurs positions comme en Charolais : on a au contraire un très grand nombre de petites ou moyennes exploitations, sur lesquelles des jeunes se sont installés dans les années cinquante. « Très vite le problème se pose pour eux de savoir s'ils vont continuer à vivre et travailler comme leurs parents, avec des perspectives de revenu peu favorables ou s'il existe d'autres façons de produire leur permettant de tendre vers cette parité économique et sociale que l'ouverture concomitante du monde rural rend de plus en plus désirée ». « Les initiateurs de la vulgarisation agricole ne sont pas issus des couches les plus aisées ou les plus instruites, mais d'une fraction de la petite paysannerie ».

« Les notables qui contrôlent les grandes organisations départementales laissent faire ou même soutiennent un courant aussi novateur que celui des groupements de vulgarisation. Sans doute le poids politique de ce mouvement ne leur apparaît-il pas trop dangereux pour leur propre pouvoir ».

En Bretagne ensuite, comme le souligne P. DAUCE, **le rôle de la propriété foncière n'a pas pu bloquer la révolution agricole** ou bien induire une stratégie agraire basée sur la prairie naturelle ou les prés d'embouche, comme elle l'a fait en Charolais.

Enfin « l'absence de tradition industrielle en matière agro-alimentaire » différencie profondément la Bretagne du Charolais, où l'économie marchande est profondément enracinée dès le XIX^e siècle et où l'organisation cohérente et puissante du « circuit de la viande » peut s'opposer à toute remise en cause de ses positions acquises. En Bretagne au contraire le système de polyculture-élevage a permis plus longtemps qu'ailleurs un fonctionnement semi-autarcique traditionnel, faiblement intégré à des marchés qui restaient locaux ou régionaux, avec un faible poids des crémiers, bouchers détaillants, marchés de vente directe, épiciers, etc.

Cette « insertion dans les circuits d'échange tout à fait modeste » durant la première moitié du XX^e siècle laisse par la suite la place, en quelque sorte, libre pour le secteur agro-alimentaire puissant et concentré : les firmes d'aliments du bétail, les laiteries, pourront s'implanter en balayant sans difficulté la poussière de petits commerçants ou d'artisans, qui jusque là assuraient vaillamment la mise en marché des produits bretons non consommés sur les exploitations elles-mêmes.

Dans ces conditions où l'on ne rencontre guère l'obstacle de la propriété foncière, celui d'un secteur marchand structuré, de puissants fermiers, ou bien encore l'obstacle du monopole institutionnel de la sélection charolaise,

une convergence de stratégie a pu se dessiner entre les agriculteurs moyens « jacistes », avides de parité et de progrès technique, et l'agro-alimentaire, recherchant des débouchés (aliments du bétail) ou des bassins d'approvisionnement (lait).

En effet « dans le même temps, les IAA sont à la recherche de débouchés nouveaux permettant leur expansion (...) Aux alentours des années 1965, le secteur agro-alimentaire entre dans une phase nouvelle dont les conséquences vont rejaillir directement sur l'agriculture (...) En très peu d'années la collecte du lait entier se substitue au ramassage semi-artisanal du beurre et de la crème (...) Le système de production agricole se trouve dès lors partiellement remis en cause : plus question notamment d'utiliser les sous-produits du lait pour l'alimentation des autres animaux (veaux, porcs). Mais il se trouve justement que les fabricants d'aliments du bétail, engagés parfois imprudemment dans la filière avicole, cherchent à élargir leurs débouchés ».

L'encadrement technique, la foi dans le progrès, l'aspiration à la parité, l'organisation de la vulgarisation (GVA, Groupements de producteurs, contrôle laitier,...) ont été, du point de vue des agriculteurs, les principaux ingrédients qui ont permis de **souder ces acteurs sociaux si dissemblables.** « Les agriculteurs acceptent facilement les contraintes qui leur sont imposées car ils ont déjà l'habitude d'un encadrement technique très directif pour les semences de pommes de terre ; ils sont donc prêts à se plier aux consignes très strictes des techniciens d'élevage ».

« Jusqu'en 1965, les initiateurs des GVA, les jeunes agriculteurs avides de progrès et de changement, cohabitent pacifiquement avec les notables qui dirigent de longue date la FDSEA et la Chambre d'Agriculture. Ceux-ci considèrent plutôt avec bienveillance l'éclosion puis l'extension d'un mouvement qui veut répandre la « bonne parole » (...) C'est compter sans la force et les aspirations de ces nouvelles générations (...) A partir du milieu des années 1960 l'équilibre précaire entre courant progressiste et tendances conservatrices se rompt. (...) Devant cette montée en puissance de la génération des GVA, une opposition plus ou moins disparate s'organise, en regroupant à la fois les notables agrariens soutenus par certains élus politiques, les grands exploitants effrayés par les revendications et les ambitions de la nouvelle vague, les petits agriculteurs délaissés par la vulgarisation et laissés pour compte de la modernisation ». Trop tard pourrait-on dire : la guerre était déjà perdue !

Dans cette alliance conflictuelle entre l'agro-alimentaire et une couche d'agriculteurs moyens modernistes, les firmes coopératives d'amont et d'aval ont bien entendu joué un rôle déterminant, imposant des contrats de quasi-intégration (aviculture), diffusant elles-mêmes les techniques (aviculture encore) ou bien agissant de concert avec les groupements de producteurs (porcs), organisant d'immenses bassins laitiers : « désormais la vente de lait dépend totalement des quelques grands groupes qui se partagent le bassin laitier régional (ENTREMONT, PREVAL, NEGOBEUREUF, principalement dans le Morbihan) et qui ne sont pas sans modérer d'une certaine façon l'organisation de la production par le biais des conseils techniques, des équipements mis en place (citernes réfrigérantes), des conditions de ramassage ».

Les disparités et la concurrence inter-régionale.

Le lait et la viande ne sont pas deux produits indépendants, vendus sur des marchés hermétiquement cloisonnés : on sait bien que la majorité de la viande bovine vendue en France provient du troupeau laitier (vaches de réforme, veaux issus de laitières). Si bien que les gains de productivité des éleveurs laitiers font chuter non seulement le temps de travail socialement nécessaire (la valeur) du litre de lait, mais aussi celui du kilogramme de viande. D'un autre côté des substitutions peuvent s'opérer entre viande bovine, porcine et avicole, en fonction des élasticités-prix croisées. COMBRIS et NEFUSSI (INRA-Rungis) ont bien montré comment la baisse importante du prix des volailles et des porcs, due aux gains de productivité considérables, a produit un déplacement de la demande depuis un quart de siècle : diminution de la consommation de veau, quasi-stagnation de celle de bœuf et augmentation importante de celle de porc et volailles. L'effet dépressif sur le prix de la viande ne peut qu'en être accentué.

Dans quelle limite une telle chute est-elle inéluctable ? L'état du marché de la viande bovine décidera de la réponse : s'il y a pénurie par rapport à la demande sociale - solvable - ce sont les conditions de production des éleveurs situés dans les moins bonnes conditions de productivité, dont ceux de la région charolaise, qui guideront les prix, les autres bénéficiant d'une rente différentielle. Mais pour peu que s'encombrent les marchés, ce sera alors davantage la grande masse des producteurs ou ceux d'entre eux qui sont les plus performants, qui pèseront sur les prix et fixeront les cours selon leurs conditions de production ; les producteurs moins bien situés n'arriveront pas alors à renouveler leurs exploitations.

Sur un marché national au prix pratiquement unifiés, les différentes manières de produire de la viande ou des spéculations bovines (lait-viande) engendrent donc des rentes différentielles, qui favorisent certains producteurs au détriment de certains autres. Ces inégalités sont normalement cumulatives : ceux qui profitent des rentes ont les moyens d'une reproduction élargie, qui leur permet d'améliorer encore leur productivité et d'élargir la part du marché qu'ils satisfont ; ils contribuent donc à l'élimination des producteurs les moins performants. Il existe bien une dialectique entre ces groupes sociaux.

Mais dans la mesure où lait, porc et volailles sont des spéculations importantes en Bretagne, et où c'est en Charolais ou en Limousin que l'on produit de la viande à partir d'un système herbager-allaitant, cette dialectique acquiert une dimension spatiale.

L'organisation de la filière, la transformation et la mise en marché.

Une dernière différence importante existe en Charolais et Bretagne, qui concerne le fonctionnement de la filière de transformation-commercialisation des produits. La filière viande bovine charolaise reste en effet concurrentielle, alors que la Bretagne est dominée par des monopoles. En Charolais, la taille des agents de la filière, la mobilité entre les différents maillons de la chaîne permet de penser qu'une concurrence assez vive y régit. Or j'ai montré par ailleurs que dans ce cas, les « termes de l'échange » avec l'amont et l'aval étaient plus favorables

que lorsqu'il faut acheter ou vendre à des entreprises monopolistiques. On peut penser qu'il y a eu en Charolais une collusion d'intérêt pour conserver ce mode de mise en marché, voire l'institutionnaliser (projet de label), et donc pour conserver le système de production qui lui correspondait.

Dans les cas où les relations marchandes des agriculteurs sont nouées avec des formes de production petites marchandes (artisanat, petit commerce) ou avec des entreprises capitalistes concurrentielles, il existe en effet des mécanismes régulateurs qui tendent à aligner les prix au niveau de la valeur ; ces mécanismes reposent sur la mobilité des capitaux, soit directement entre agriculture et petite production d'amont et d'aval, soit entre capitalistes concurrentiels eux-mêmes qui déplaceront leurs capitaux entre divers secteurs économiques pour égaliser les taux de profit. Ce n'est que dans le cas où c'est un capitalisme de monopoles qui vend ou achète aux agriculteurs, soit directement soit indirectement en intervenant par exemple au niveau de la transformation secondaire des matières premières agricoles, qu'un écart entre prix et valeur peut exister durablement, conduisant à une sorte « d'exploitation ».

Si en Charolais la concurrence est suffisamment vive, tous les agents ayant une taille suffisamment comparable et la mobilité étant forte d'un niveau à un autre de la filière, on a des présomptions permettant de conclure que les produits s'échangent à leur valeur. On comprend alors l'attachement porté à ces marchés par les éleveurs, et leur souci d'aviver encore cette concurrence, ainsi que leur hostilité à des filières qui pourraient avoir pour contre-coup d'introduire des formes monopolistes.

C'est donc une nouvelle dialectique que nous découvrons ici, qui joue entre les agents situés aux différents niveaux d'une filière. Elle est évidemment reliée à la précédente, dont j'ai parlé à propos des écarts de productivité inter-régionaux.

A ne regarder que la nature des marchés, on est tenté d'envier ces privilégiés éleveurs du Charolais qui ont la chance de peu connaître les monopoles rapaces. Mais en examinant aussi les écarts de productivité, on inverse le jugement, et on comprend mieux pourquoi ils se disent en crise. L'avantage procuré par des marchés concurrentiels s'amenuise, s'annule ou s'inverse quand on se déplace vers une situation moins favorable sur le gradient de productivité.

On peut même se demander si ces deux effets de sens inverse ne relèvent pas d'une cause unique. Car pour que puissent s'implanter des monopoles à la campagne comme ils l'ont fait en Bretagne, il faut bien qu'ils utilisent les armes de la concurrence économique, donc qu'ils induisent des gains de productivité et même, serais-je tenté de dire, des gains de productivité plus forts que les prélèvements de valeur que leur nature de monopoles leur permet de s'arroger. Le mouvement de leur déploiement dans l'agriculture combinerait donc : — augmentation de la productivité agricole et agro-industrielle, les producteurs agricoles y étant incités ou contraints par l'espoir de rentes différentielles, les conseils, les normes techniques et

économiques ; — mais qui s'imbriquerait dans un mouvement de sens inverse puisque la politique monopolistique permettrait de ne laisser à ces producteurs qu'une fraction de la valeur qu'ils ont créée.

Au total c'est donc le jeu complexe de trois dialectiques qui peut permettre de comprendre l'évolution relative des systèmes d'élevage régionaux et donc les disparités, la diversité qui les caractérisent. D'abord la dialectique interne à l'unité régionale considérée, qui met en œuvre une lutte de classe entre groupes sociaux agricoles, détermine des blocs sociaux, des alliances, des hégémonies. De la Bretagne, avec ses agriculteurs moyens modernistes et ses grands groupes agro-industriels s'implantant dans les années soixante, au Charolais avec sa « bande des quatre » (sélectionneurs-négociants-proprétaires fonciers et grands fermiers) on voit bien comment le jeu de configurations sociales différentes produit des systèmes d'organisation technique, économique, sociale et politique différents. J'ai largement insisté ici sur cette première dialectique.

Les deux autres, pour n'avoir été évoquées que plus rapidement, n'en sont pas moins importantes. Il s'agit tout d'abord de la dialectique de l'espace, résultant des rentes différentielles et économiques d'échelle internes ou externes produites dans un espace de plus en plus spécialisé-homogénéisé ; ensuite de la dialectique de filière, se déroulant entre les différents acteurs de celle-ci, induisant parfois un fonctionnement particulier de la loi de la valeur ; ce sont, cette fois, les concepts d'échange inégal, d'exploitation, etc. qui seront pertinents pour analyser cette dialectique.

Plusieurs questions se posent maintenant. J'ai déjà esquissé un problème sur lequel je ne pourrai pas introduire les développements qu'il faudrait, compte tenu de l'état d'avancement de la recherche : celui de l'articulation de ces trois dialectiques, pour rendre compte de la complexité de l'histoire agraire et des systèmes d'élevage. J'ai dit que la forme de marché et la création de rentes différentielles de productivité n'étaient pas deux éléments indépendants. A travers l'exemple que j'ai donné, on perçoit bien l'existence de relations nécessaires entre ces trois niveaux de l'analyse.

Je dois par ailleurs reconnaître que j'ai crédité les acteurs économiques d'un comportement un peu frustré : ils recherchent des rentes, des économies d'échelle et bataillent bec et ongle pour les conserver une fois acquises. Pour être vrai dans l'essentiel, ce n'en est pas moins une simplification qui appelle de nouvelles recherches : il faut expliquer l'articulation d'une stratégie d'entreprise (produire des marchandises pour obtenir un revenu maximum, en investissant, en combinant terre capital et travail dans une fonction de production), et d'une stratégie de famille (gérer un patrimoine et des trajectoires sociales, professionnelles, matrimoniales, etc. Pour la famille et ses descendants, donc transmettre, organiser la succession des générations, l'égalité, gérer le temps). Une contradiction existe à l'évidence entre les deux et son étude ne peut qu'enrichir la théorie du comportement que j'ai présupposée.